

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAEC
Réunion du Mercredi 30 août 2023, 20h00 à la Mairie

L'an deux mille vingt-trois, le trente août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de GUIMAEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr André NEDELEC, 1^{er} adjoint au maire de GUIMAEC.

Date de convocation : 23 août 2023

Présents : André NEDELEC, Stéphane BOUGET, Alain TIRILLY, Jérémy LAINÉ, Sylvie RICOU, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Yvonne ARZIC-PENIL, Geneviève DENIS-KERANFORN, Catherine BARON, Joël ABRASSART, Loïc GOUTTEQUILLET.

Absents / Excusés : Pierre LE GOFF, Maryannick PENN, Sébastien BOUGET, Nathalie DOUVENOT-KERVARREC,
Secrétaire de séance : Loïc GOUTTEQUILLET

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11 Votants : 11 Procurations : 0

Ordre du jour :

- Création d'un poste d'agent administratif polyvalent dans le cadre d'un dispositif parcours emploi compétences (PEC) contrat unique d'insertion / contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) à compter du 4 septembre 2023.

Pas d'autre point inscrit

CREATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF POLYVALENT DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) CONTRAT UNIQUE D'INSERTION / CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI-CAE) A COMPTER DU 4 SEPTEMBRE 2023.

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'adjoint administratif polyvalent à raison de 35 heures par semaine (temps plein) pour une période de 11 mois à compter du 4 septembre 2023 (soit du 04/09/2023 au 03/08/2024).

La commune pourrait bénéficier d'une aide correspondant à 40% du SMIC sur 30 heures hebdomadaire pendant 11 mois.

Vote : approuvé à l'unanimité

Fin de séance

Le secrétaire de séance
Loïc GOUTTEQUILLET

Le président de la séance
André NEDELEC, 1^{er} adjoint